COMMUNE DE
SAINT DENIS DE PALIN

AU PAYS DE LA VALLÉE DE L'AURON

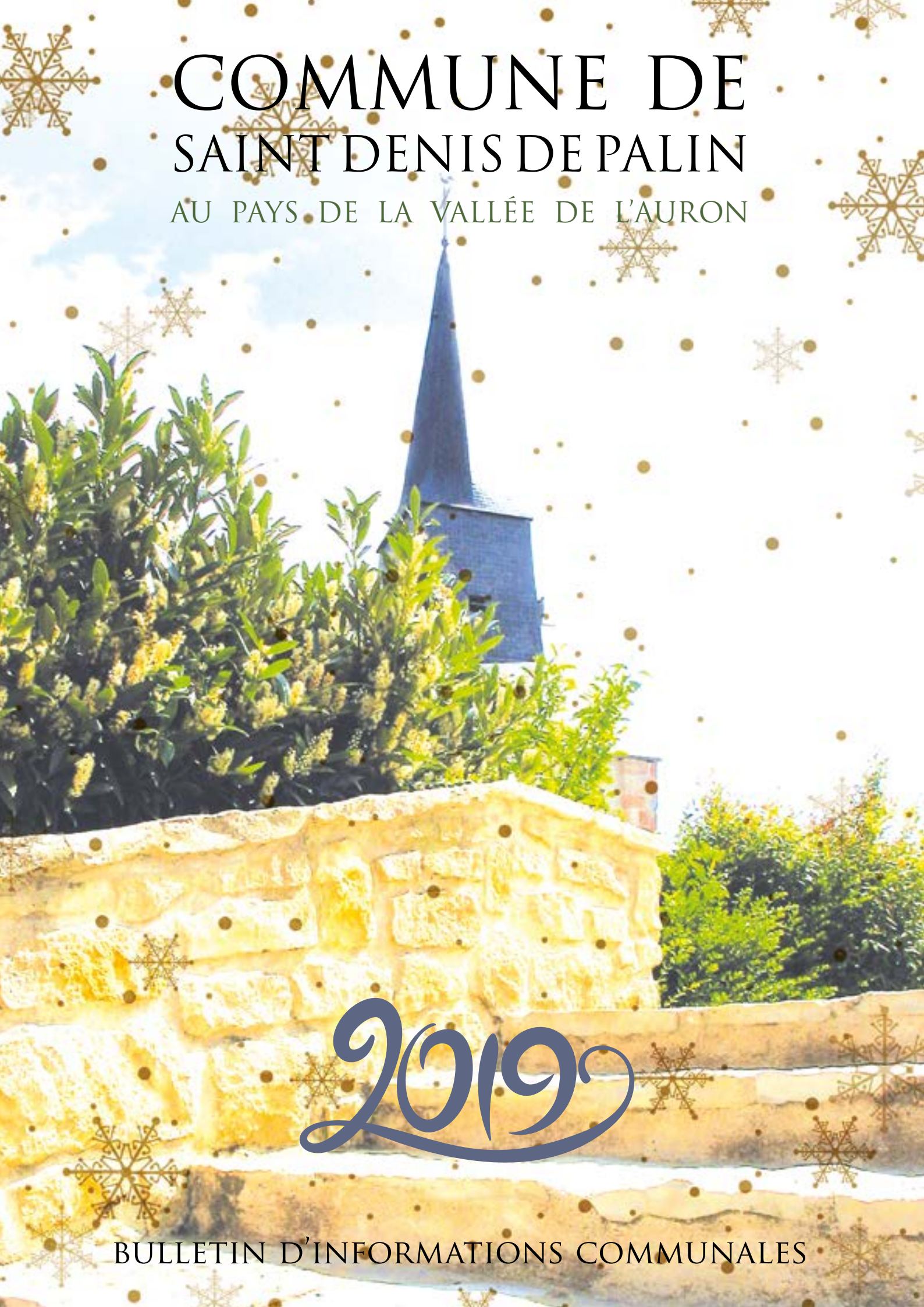

2019

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Le conseil municipal

VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VOEUX DE BONHEUR ET DE BONNE SANTÉ POUR VOUS ET VOS PROCHES, À L'OCCASION DE LA NOUVELLE ANNÉE

2019

NICOLAS BOURGOIN / MICHEL MORIN / GÉRARD LESAGE / HERVÉ SAILLANT
CATHERINE LEGENDRE LOIRAND / JOËLLE BESSON / EMILIE DABIN / LOÏC DE JACQUELOT
JEAN-MICHEL BERTAUX / GILLES SERIER / JEAN-MICHEL PLANSON

Mot du maire

JEAN-MICHEL BERTAUX

MAIRE DE SAINT DENIS DE PALIN

Après cet été chaud, trop chaud, sec à l'extrême, L'automne est arrivé alternant éclaircies et pluies. Les premiers jours de décembre sont là. Donc la fin d'année est proche.

La maladie, la souffrance, le deuil n'a pas épargné beaucoup d'entre nous…

Les lumières et les décorations de Noël scintillent. Les yeux des enfants brillent … Noël est arrivé.

L'année dernière, je vous avais parlé d'un programme d'investissement pour développer notre village et surtout pérenniser notre présence dans l'économie locale.

Ce projet est toujours d'actualité et commence à prendre forme.

L'achat de deux maisons dans le Bourg, afin de les transformer en Gîtes a été réalisé cet été.

Les dossiers administratifs et financiers sont bien avancés.

Certains travaux commenceront en début d'année 2019, ce qui nous contraint à la fermeture de notre salle des fêtes dès le début janvier 2019.

Revitalisons notre village, créons de l'activité.
Les financements de ce programme sont toujours en cours de validation, mais les travaux commenceront en début d'année 2019.

JOYEUX NOËL, BONNES FETES ET MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR, DE REUSSITE ET DE SANTE A TOUS.

Jean-Michel Bertaux

CONCEPTION GRAPHIQUE : COM.B@CK www.comback18.fr

CREDITS PHOTOS : Joel BESSON
Alain LUTON

Etat civil Année 2018

NAISSANCES

20 JANVIER 2018
Léo DEBOSSCHERE, de Vincent DEBOSSCHERE et Gwendoline LE GUILLOU
12, rue des Varennes

02 FÉVRIER 2018
Milo GALLIENNE, de Jérémy GALLIENNE et Fanny TROQUET
25, rue des Varennes

10 OCTOBRE 2018
Janna et Lynna DONNER, de Julien DONNER et Gwendoline DUPUIS
Villaire – le Châlet

MARIAGES

12 MAI 2018
Clarisse CATOIRE et Philippe FABRE
Le Grand Couy

30 JUIN 2018
Fanny MOREL et Benjamin HOUDAS
Les Feuillats

DÉCÈS

30 DÉCEMBRE 2017	Marie Elise ERNY épouse MEUNIER (74 ans)
11 FÉVRIER 2018	Monique MARGUERITAT (65 ans)
23 FÉVRIER 2018	Didier BLANDIN (51 ans)
13 MARS 2018	Jacqueline MINCHIN épouse MORIN (83 ans)
14 AOÛT 2018	Françoise BLOT épouse CHÊNET (74 ans)

NOUVEAUX ARRIVANTS

12 rue de la Grange aux Dîmes	**PREDY Amandine**
9 rue de l'ancienne gare	**JOULIN Jérémie et DACHAR Lidy**
2 rue de la Garenne	**AUPETIT Mathieu et LOUET Fanny**
8 rue du Petit Bois	**BOURGOIN Sylvain**
Chambon	**BERNHEM Teddy et RAFFESTIN Adeline**
La Terdonne	**ABBAJA Patricia**
Villaire	**KENMOÉ TCHAIWOU Henriette**
Villaire le Chalet	**DONNER Julien et DUPUIS Gwendoline**

Infos pratiques

LA MAIRIE DE ST DENIS DE PALIN :

Adresse : Place de la liberté – 18130 SAINT DENIS DE PALIN
Numéro de téléphone : **02.48.59.57.05**
Mail : mairie@saintdenisdepalin.fr
Internet : **www.saintdenisdepalin.fr**
HORAIRES D'OUVERTURE :
Lundi - mardi - jeudi : 14h30 à 18h00
Vendredi : 14h30 à 19h

LA DÉCHÈTERIE :

DÉCHÈTERIE DE DUN SUR AURON
Adresse : La Sauceronne - Route de Vorly - 18130 DUN SUR AURON
Numéro de téléphone : 02.48.59.83.89
Mail : omledunois@orange.fr
HORAIRES D'OUVERTURE :
Voir site Internet : www.saintdenisdepalin.fr / rubrique Vie pratique - Dechets
INFORMATIONS UTILES :
Une carte d'accès est obligatoire à présenter à l'entrée.
Elle est à retirer en mairie. Elle est gratuite et permanente.
Pensez à retirer vos sacs jaunes gratuits pour le tri sélectif en Mairie.

LA SALLE POLYVALENTE

Salle samedi & dimanche	PALINOIS	EXTÉRIEURS
Salle polyvalente	180€	400€
Salle polyvalente & tente de réception	230€	500€
Tente de réception & office	125€	200€
Salle journée en semaine	PALINOIS	EXTÉRIEURS
Salle polyvalente	95€	210€
Tente de réception & office	60€	100€
Tables rondes et vaisselle	PALINOIS	EXTÉRIEURS
12 tables rondes 1,50 mètre de diamètre	96€	96€
Vaisselle	28€	pas de location

Parlons finances

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Recettes de fonctionnement :	211 888,80 euros
Dépenses de fonctionnement :	187 194,24 euros
Résultat de l'exercice :	24 624,56 euros
Résultat antérieur reporté :	61 890,39 euros
Résultat d'exploitation cumulé :	**86 514,95 euros**
Recettes d'investissement :	115 081,29 euros
Dépenses d'investissement :	123 259,49 euros
Résultat de l'exercice :	- 8 178,20 euros
Résultat de clôture N-1 :	3 186,56 euros
Résultat de clôture :	**- 4 991,64 euros**
Restes à réaliser en dépense :	0,00 euros
Restes à réaliser en recette :	0,00 euros
Besoin de financement :	**4 991,64 euros**

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2017

Vu le résultat d'exploitation cumulé de **86 514,95 euros**, le déficit d'investissement de **4 991,64 euros**, l'absence de restes à réaliser et le besoin de financement de **4 991,64 euros,**
le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter :
- à la section d'investissement, **c/1068** la somme de **4 991,64 euros.**
- **en excédent de fonctionnement reporté, c/002 la somme de 81 523,31 euros.**

VOTE DU BUDGET 2018

Monsieur le Maire présente le budget 2018. Il s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes de :

- **284 593,31€** en section de fonctionnement
- **205 400,64€** en section d'investissement

VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES 2017

Le conseil municipal vote à l'unanimité les taux des quatre taxes locales,identiques aux taux de référence communaux de 2017 :

TAXE D'HABITATION	**11,41 %**
FONCIER BÂTI	**3,32 %**
FONCIER NON BÂTI	**10,79 %**
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	**15,53 %**

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2018

Aide à Domicile en Milieu Rural de Dun	80 €
Association pour le don du sang à Dun-sur-Auron	50 €
Comité des Fêtes de Saint-Denis-de-Palin	1 000 €
Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Cher	50 €
École Cantonale de Musique de Dun	50 €
Ligue contre le cancer Délégation du Cher	50 €
Service de Soins Infirmiers à Domicile de Dun	100 €
	TOTAL 1 380 €

DES ARBRES FRUITIERS À LA DISPOSITION DE TOUS

LE PAYS BERRY SAINT-AMANDOIS a fourni des plants d'arbres fruitiers à l'automne 2017 : cerisiers, poiriers, pommiers, pruniers qui ont été plantés par les ouvriers de Palin Espaces Verts, sur le terrain communal situé en haut du bourg entre deux maisons neuves.

UN DÉFIBRILATEUR À CHEZAL CHAUVIER

Défibrillateur rue des Bois Forts à Chézal-Chauvier

Pour installer un défibrillateur à Chézal-Chauvier, un mur a été construit au carrefour du CD 34 et de la RD 132, à proximité de l'armoire d'éclairage public, car le coffret qui protège le défibrillateur doit être alimenté en électricité pour le maintenir à une température qui conserve l'efficacité des électrodes.

Ce raccordement électrique sur l'armoire AG a coûté 1053,31 euros hors taxes. La participation de la commune est de 50 pour cent, l'autre moitié est prise en charge par le syndicat d'énergie du Cher,

Bon à savoir

Syndicat du Canal de Berry

Avec le canal de Berry à vélo, ce sont plus de 7 millions d'euros de retombées économiques qui sont attendus. Les communes du Boischaut comptent bien se saisir de cet outil pour profiter à leur économie.

Avec ses 935.000 cyclistes accueillis en 2015 et 29,6 millions d'euros de retombées économiques, la destination de la Loire à vélo fait figure d'exemple pour tous les acteurs du territoire concernés par le projet de canal de Berry à vélo.

D'Épineuil-le-Fleuriel à Dun-sur-Auron en passant par Saint-Amand-Montrond ou encore Bannegon, les élus du Boischaut ont bien compris l'enjeu de cette nouvelle offre touristique qui représente une manne financière pour leurs communes.

« Un projet incontournable pour le développement du territoire »

Une section de Bourges à Dun sur Auron : Cette section est significativement dégradée malgré des parties récemment remises en valeur en particulier à Plaimpied.
Le canal est comblé à Saint-Denis de Palin et Annoix.
Il présente de nombreux problèmes d'étanchéité à Saint-Just et Plaimpied. Plus grave,son alimentation à partir de l'Auron est fortement remise en cause dans l'objectif du retour de la rivière au bon état de l'eau.
Toutefois, dans ce secteur périurbain, des aménagements en voies vertes ont été effectués, cette partie du linéaire du canal est très fréquentée.

Pour anticiper sur ce joli projet touristique, le conseil municipal a refléchi sur plusieurs investissements s'aiguillant dans le sens du projet LE CANAL À VÉLO.

RESTAURANT LE PALINOIS.

Notre restaurant en inactivité depuis quelques années verra-t-il sa réouverture en 2019 ?
La commune a travaillé dans ce sens durant l'année 2018. La réorganisation intérieure du bâtiment existant et de la future extension qui recevra les sanitaires la plonge et une réserve est finalisée.
Une estimation chiffrée précise est également en cours mais vous pouvez dors et déjà découvrir ce à quoi cela va ressembler.

SALLE DES FÊTES

La phase étude du projet de rénovation de la salle des fêtes est maintenant terminée.
Ces travaux vont principalement consister au remplacement de la toiture, au renfort de l'isolation des murs et du plafond, le changement des huisseries, le remplacement du système de chauffage qui est aujourd'hui totalement obsolète et énergivore et la rénovation des sanitaires. Il est également envisagé de doter celle-ci d'un pré-équipement multimédia.

CRÉATION DE DEUX GÎTES RURAUX

Comme nous vous l'avions annoncé l'année passée, la commune envisageait d'acquérir deux maisons inoccupées dans le bourg de St Denis de Palin dans la perspective de créer des gîtes ruraux. Ces deux acquisitions sont aujourd'hui effectuées (une première au 6 rue de l'Auron et la seconde au 21 rue de l'Auron).
La création de ces deux gites se fait dans un projet global. En effet, l'objectif est de drainer les futurs utilisateurs du canal de Berry à vélo mais également de proposer des couchages pour les personnes qui louent notre salle des fêtes.
La conception des deux gites est maintenant finalisée comme indiqué sur les plans.
Le chiffrage des travaux envisagés est en cours. Ce projet devra s'accompagner de ressources et de financements extérieurs (prêt bancaire, subventions …).

6 rue de l'Auron

21 rue de l'Auron

Syndicat du Canal de Berry

Comité des fêtes

Le comité des fêtes a œuvré toute l'année pour animer notre beau village.

Tout d'abord, nous avons organisé la **soirée moules-frites le 14 avril** qui a fait salle comble. Les participants ont apprécié nos frites maison et ont pu exercer leur talent de chanteur avec un karaoké animé par DJ Ludo.

Puis **le 10 juin, c'est une brocante à Chézal-Chauvier** qui a été mise en place. La pluie matinale a fait fuir nos exposants mais nombreuses sont les personnes qui sont venues se restaurer autour de notre barbecue.

Le traditionnel 13 juillet a attiré les enfants l'après-midi qui ont pu se distraire avec nos jeux (tir à la carabine, pêche à la ligne, …). Pour le repas du soir, une soirée crêpes concoctées sur place par le restaurant ambulant 'comme à la crêperie' a fait l'originalité de cette fête, qui a été suivie de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifice.

Le 28 octobre une centaine de marcheurs ont bravé le mauvais temps pour parcourir notre jolie campagne. Ils ont apprécié nos ravitaillements et notre boudin noir fait maison.

Enfin **la soirée auvergnate le 10 novembre** a eu également un grand succès avec une truffade au menu cuisinée par le Carolive de St Just. La pastourelle du Val d'Allier, groupe folklorique, a assuré l'animation. Les bourrées auvergnates se sont succédé pour le plaisir de tous.

Et pour finir l'année en beauté, notre plus belle récompense est de pouvoir offrir un après-midi festif à tous nos petits palinois **le 1er décembre** pour fêter **Noël**. Après un atelier créatif, les enfants ont aidé le père noël en retrouvant son foulard. Il les a remerciés en leur offrant des cadeaux. Un goûter a terminé joyeusement cet après-midi.
La hotte du père noël n'étant pas vide, il est parti finir sa tournée près d'une association caritative pour faire le bonheur d'autres enfants.

Tous les membres du comité des fêtes remercient vivement les personnes qui participent aux manifestations, vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous à l'assemblée générale qui se tiendra le 25 janvier 2019 à 19h30.

Maison de services au public

La Maison de Services Au Public de la CDC DU DUNOIS

Qu'est-ce qu'une Maison de services au public ?

Une Maison de services au public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

Chaque Maison de services au public, en fonction de son implantation sur le territoire, construit une « offre de services » spécifique et surtout adaptée aux besoins identifiés sur son bassin de vie.

En ce qui concerne la future MSAP de la CDC du DUNOIS, elle sera localisée à DUN/AURON, dans un local mutualisé avec la Maison des solidarités du Conseil départemental du Cher, rue Heurtault de Lamerville.

Cette mutualisation a été voulue dans un objectif de rationalisation des coûts et de mise en synergie des compétences.

Ainsi, les usagers pourront trouver dans un même lieu, des réponses à leurs questions relevant du domaine de la politique sociale et des renseignements sur leurs démarches administratives du quotidien.

Quelle est l'offre de services « de base » d'une Maison ?

ACCUEIL, INFORMATION ET ORIENTATION

- Accéder à de la documentation sur les différentes prestations susceptibles de correspondre à la situation de l'usager.
- Connaître les conditions à satisfaire et les démarches à réaliser pour les obtenir
- Etre orienté vers l'agence partenaire adéquate
- Bénéficier d'un libre-accès à des postes informatiques, connectés à l'internet

AIDE À L'UTILISATION DES SERVICES EN LIGNE

- Accompagner l'usager pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour son espace personnel.
- Lui apporter un appui pour réaliser des télé-procédures (du type déclaration d'impôts) ou des simulations de prestations.
- Accompagner l'usager dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, système visio, imprimante, …) et pour la création d'un compte de messagerie Facilitation administrative.
- Aider à la compréhension des informations adressées et des éléments sollicités.
- Aider à la constitution de dossier ou à la vérification de sa recevabilité.
- Effectuer l'édition, le retrait ou le dépôt de document.
- Numériser et imprimer des documents.

FACILITER LA MISE EN RELATION

- Aider à la prise de rendez-vous téléphonique.
- Aider à la prise de rendez-vous physique avec un conseiller partenaire.
- Organiser un rendez-vous à distance via des systèmes visio au sein de la Maison de services au public.

Participation citoyenne

Lors de réunions d'information, les représentants de la gendarmerie de Dun sur Auron, sont venus présenter « la participation citoyenne »

Le but de celle-ci est d'apporter une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre les phénomènes de délinquance.

La démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

La connaissance par la population de son territoire et par conséquent des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire, permet de développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre.
Empruntant la forme d'un réseau de solidarité de voisinage constitué d'une ou plusieurs chaines de vigilance structurées autour d'habitants d'une même rue ou d'un même quartier, ce dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes ou des biens dont ils seraient les témoins.

Les **« citoyens vigilants »** sont amenés à accomplir des actes élémentaires de prévention tels que la surveillance des logements temporairement inoccupés, le ramassage du courrier des vacanciers

Ce dispositif n'a évidemment pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il est de même exclut de la part des citoyens d'organiser des patrouilles de surveillance ou intervention de quelque nature qu'elle soit.

Hors les cas de crimes ou de délits flagrants qui impliquent pour les témoins de l'évènement un appel direct à la gendarmerie (appel d'urgence n°17), les « voisins vigilants » transmettent à un coordinateur désigné par le Maire, et au référent de la Gendarmerie Nationale, toutes les informations qu'ils estiment devoir porter à leur connaissance, sous réserve qu'elles respectent les droits individuels et fondamentaux et ne revêtent aucun caractère politique, racial, syndical, religieux, ou plus généralement discriminatoire.

Pour informer les personnes mal intentionnées qu'elles pénètrent sur un territoire où les résidents sont particulièrement vigilants et signalent aux forces de l'ordre toutes situations qu'ils jugent anormales, une signalétique sera implantée à l'entrée de chaque village et hameau.

Marie Lebas

HABITANTE DE SAINT DENIS DE PALIN

UNE ÉCOLE PARENTALE

Marie LEBAS fondatrice de L'Ecole du Chêne Vert, un établissement hors-contrat, ce qui veut dire qu'il est déclaré auprès de l'Education Nationale et qu'il donne les moyens aux enfants scolarisés en son sein d'atteindre le socle commun. Il peut être contrôlé par les inspecteurs de l'Education Nationale une fois par an.
Notre école accueille des enfants de 3 à 12 ans dans un cadre épanouissant et riche.

Nous n'utilisons pas de système de notation, punition ou récompense mais plutôt le suivi par l'observation rigoureuse des enfants avec un rdv trimestriel de bilan ainsi que des techniques de résolutions de conflits et de CNV.

Les parents font partie intégrante de l'accompagnement des enfants, notamment via des heures de permanences où ils peuvent venir animer des ateliers pédagogiques ou partager des temps avec le groupe.

L'école est ouverte sur l'extérieur : les enfants accèdent au jardin de l'association ainsi qu'au jardin pédagogique qu'ils gèrent avec d'autres adhérents, des sorties sportives ou culturelles sont organisées régulièrement ainsi que des visites de producteurs locaux.
Nous avons bâti un projet pédagogique, issu des valeurs développées dans le projet éducatif de l'association. Nous nous basons donc sur des valeurs fortes comme le respect des rythmes individuels d'apprentissages, des rythmes physiologiques tout en favorisant la coopération et l'intégration de chacun dans le groupe, ainsi que l'écologie et le soin de l'environnement.

L'accueil se déroule dans nos locaux ZAC du Porche, de 8h à 18h du lundi au vendredi, sur 36 semaines d'ouverture.

Les enfants sont encadrés par une équipe d'accompagnateurs formés aux pédagogies actives et notamment la pédagogie Montessori dans une ambiance valorisante, respectueuse et favorisant l'autonomie de chacun.

REJOINDRE L'ÉCOLE

L'accès à l'Ecole du Chêne Vert est réservé à nos adhérents.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au sein de notre école vous pouvez dès maintenant nous adresser par mail un dossier d'inscription.

ASSOCIATION LE CHÊNE VERT
ZAC du Porche, 18340 Plaimpied-Givaudins
Email: contact@associationlechenevert.fr
Facebook: assolechenevert
Internet : http://associationlechenevert.fr

Fanny Louet

HABITANTE À CHEZAL CHAUVIER

PRATICIENNE EN HYPNOSE ERICKSONIENNE

Fanny LOUET Diplômée de l'Institut Centre France d'Hypnose Ericksonienne, je vous propose mes services en tant que praticienne en hypnose.

L'hypnose est un état modifié de la conscience, entre veille et sommeil. Il nous arrive d'ailleurs à tous d'être en état d'hypnose plusieurs fois par jour sans même nous en rendre compte.

L'hypnose est une thérapie brève qui règle toutes sortes de problématiques tout en douceur.

Elle s'adresse à tout public : enfants, adolescents, adultes et permet de vous libérer... angoisses, stress, manque de confiance en soi, phobies, insomnies, douleurs, deuil, tabac...

TOUT RENDEZ-VOUS EST SOUMIS AU SECRET PROFESSIONNEL.

L'HYPNOSE MOTS POUR MAUX

VOUS AIDEZ CONTRE :

**ANGOISSES,
GESTION DU STRESS,
CONFIANCE EN SOI,
PHOBIES, INSOMNIES,
DOULEURS, DEUIL,
TABAC, COLÈRE,
ANXIÉTÉ, BIEN ÊTRE,
PRÉPARATION D'EXAMEN,
VIE DE COUPLE,
VIE AMOUREUSE,
TRAVAIL ...**

2 ,rue de la Garenne
SAINT DENIS DE PALIN (18)
06 59 73 45 42
www.lhypnosemotspourmaux.fr
lhypnosempm@gmail.com

www.defense.gouv.fr/jdc

www.defense.gouv.fr/jdc

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Démarche civique essentielle, ces trois étapes sont indispensables pour réaliser le parcours de citoyenneté. À l'issue de la troisième étape (JDC), un certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté vous sera remis. Ce document vous sera demandé lors d'inscriptions aux examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

2 LE RECENSEMENT

QUI ? Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

OÙ ? À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.service-public.fr).

POURQUOI ? Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté**. Il permet votre inscription d'office sur les listes électorales.

1 2 3

1 L'ENSEIGNEMENT DE DÉFENSE

OÙ ? Au collège et lycée.

QUAND ? Dans les classes de 3e et de 1re.

POURQUOI ? Pour mieux comprendre les valeurs qui fondent la République et sensibiliser les élèves à leur devoir de défense. Il est intégré dans le socle commun de connaissances et de compétences.

3 LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

QUI ? Tous les jeunes français, filles et garçons.

OÙ ? Dans une enceinte militaire ou une institution proche de votre domicile.

QUAND ? Avant 18 ans.

QUOI ? Une journée de sensibilisation aux enjeux de la défense et de la sécurité, une rencontre avec les femmes et les hommes de la défense, un test de détection des difficultés de lecture.

JDC

ADMR

la référence du service à la personne

Nos valeurs:

Proximité - Universalité
Citoyenneté - Respect de la personne

ADMR

Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en forcément une qui vous intéresse !

L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien d'autres encore.

En CDD, CDI, temps plein, temps partiel.

Rejoignez nous, envoyez vos lettres de motivation et CV à info.fede18@ admr.org

L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne *(Toilette, repas, habillage...)*
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

Contactez nous au 02 48 24 03 07

ADMR

la référence du service à la personne

POUR LA MISSION LOCALE, L'ACCES A
L'EMPLOI EST SYNONYME
D'AUTONOMIE
ET
L'AUTONOMIE ÇA
S'ACQUIERT.

Votre conseiller vous aidera à trouver les leviers qu'il vous faut actionner pour être réellement autonome dans toutes vos démarches : Trouver un emploi ou une formation, vous loger, vous déplacer….

Pour nous contacter,
Trouver nos lieux d'accueil
Voir les offres d'emploi locales
Découvrir les conseils de base pour vos candidatures
De nombreux liens vers nos partenaires
SUIVEZ L'ACTU SUR…

♦ ADRESSES :

Siège Social : 2, Rue Racine, 1er étage 18200 Saint Amand Montrond
Antenne de Châteaumeillant : 1, Place Saint Blaise
Antenne de Dun sur Auron : 5, Rue du Collège
avant un prochain déménagement dans les locaux de la MSAP
Antenne de la Guerche sur l'Aubois : Parc Maurice Fuselier

L'équipe de la Mission Locale

♦ *TELEPHONE :* 02.48.82.10.35 (numéro unique)

♦ *COURRIEL :* contact@mlchersud.fr

♦ *FACEBOOK :* http://www.facebook.com/mlchersud

♦ *SITE WEB :* www.mlchersud.fr

♦ *HORAIRES D'OUVERTURE*

Le Lundi : 13h30 - 17h00 - Du Mardi au Vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

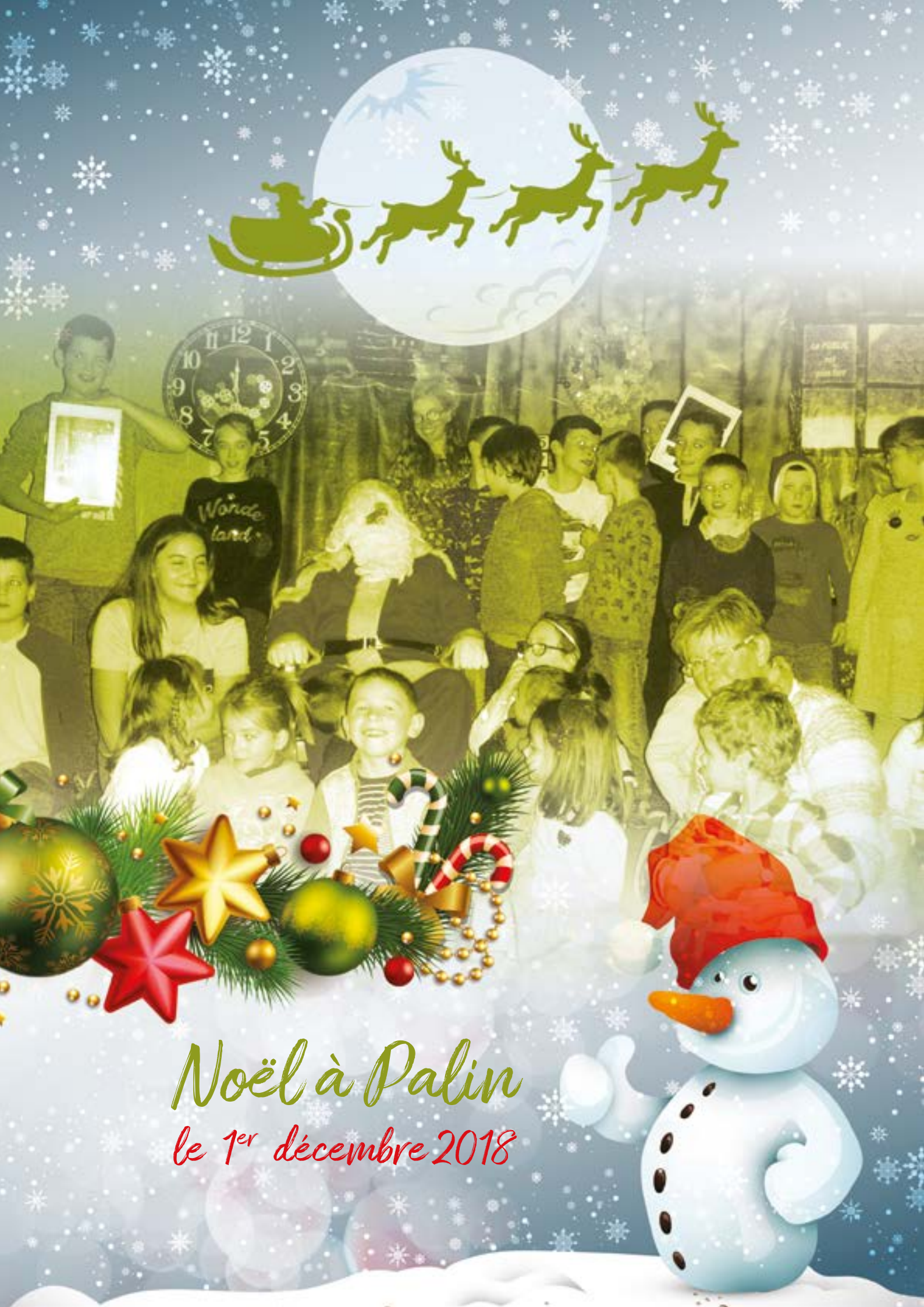
Noël à Palin
le 1er décembre 2018